

TERMES DE REFERENCE POUR LA FOURNITURE, LIVRAISON, INSTALLATION ET FORMATION A L'UTILISATION D'EQUIPEMENTS DE TRANSFORMATION DU KARITE

CONTEXTE

Créée en 2011, l'Alliance Globale du Karité (AGK) est une association industrielle à but non lucratif basée à Accra, au Ghana, qui compte plus de 901 membres de 39 pays, dont des marques de produits alimentaires et cosmétiques, des fournisseurs, des groupements de femmes et des organisations à but non lucratif. Grâce à des partenariats public-privés, l'AGK promeut la durabilité de l'industrie, les pratiques et les normes de qualité, ainsi que la demande de karité dans l'alimentation et les cosmétiques.

En lien avec l'axe stratégique sur la durabilité, et sur le renforcement des capacités des coopératives, l'Alliance Globale du Karité appuie la transformation locale des amandes de karité afin d'augmenter la valeur ajoutée et les revenus des femmes.

A cet effet, L'AGK lance un appel à prestataires pour la fourniture, livraison et installation et la formation à l'utilisation d'équipements de transformation du karité, au profit d'une coopérative située dans le nord-est de la côte d'Ivoire.

Veuillez trouver ci-dessous les spécifications minimales et les informations complémentaires requises.

SPECIFICATION TECHNIQUES

Équipements	Spécifications techniques minimales	Quantité	Lieu de livraison
► <u>Torréfacteur de Karité</u>	- Capacité adaptée à une coopérative - Fonctionnement homogène - Matériaux résistants à la chaleur - Faible consommation énergétique	1	Nord-Est Côte d'Ivoire
► <u>Mélangeur automatique</u>	- Moteur : 15 chevaux minimum - Système automatisé - Matériaux adaptés à usage alimentaire - Robuste et durable	1	
► <u>Installation électrique</u>	- Installation complète adaptée aux équipements - Sécurisation du système électrique - Conformité aux normes	1 lot	

RESPONSABILITES DE PRESTATAIRE

Le prestataire sera chargé de :

- Fournir des équipements conformes aux spécifications techniques
- Assurer le transport et la livraison sur le site

- Réaliser l'installation complète des équipements
- Mettre en place une installation électrique sécurisée et fonctionnelle
- Tester le bon fonctionnement des machines
- Former les bénéficiaires à l'utilisation, à l'entretien et à la maintenance de base
- Fournir un manuel d'utilisation si disponible

FORMATION DES BENEFICIAIRES

Le prestataire devra :

- Assurer une formation pratique des utilisatrices
- Former sur le fonctionnement des machines
- Former sur l'entretien et la maintenance de base
- Former sur les bonnes pratiques d'utilisation
- Adapter la formation au niveau des coopératives de femmes bénéficiaires

CRITERES D'EVALUATION

- Les offres seront évaluées sur la base de leur conformité technique des équipements proposés, aux exigences de l'appel d'offres en termes de conditions de garantie et service après-vente, de délais de livraison et d'installation, de prix et de conditions de paiement.
- Les offres doivent inclure la fiche technique.

Veuillez consulter le tableau ci-dessous pour connaître les éléments requis pour toutes les propositions. Les évaluateurs ne feront aucune supposition et ne tireront aucune conclusion en cas d'informations manquantes ou incomplètes. La soumission d'information Incomplètes entrainera le rejet de la proposition.

S/N	Exigence de la proposition
	- Profil de l'entreprise et adresse du siège social - Adresse électronique et numéro de téléphone fonctionnels de la personne de contact - Point de contact pour le demandeur - Offre technique et financière détaillées et délai de livraison

SOUMISSION

Les consultants individuels intéressés doivent soumettre leurs offres par courrier électronique, à l'attention de Agathe Agbeshie, à l'adresse a.agathe@globalshea.com, (avec en copie msakyi@globalshea.com) au plus tard le **22 juin 2026 à 17H.**